



## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 15 mars 2021 à 20h et que celle-ci sera tenue en visioconférence sans la présence du public.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure 2021-007 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure afin de régulariser la construction d'une passerelle entre la galerie de la maison et le 2<sup>e</sup> étage de l'abri attenant au garage.

Localisation : Lot 5 224 972, situé au 180 chemin John-Charette.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : [ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca) . Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371, poste 5008 ou à [mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca) .

**DONNÉ** à Labelle, ce 18<sup>e</sup> jour de février 2021.

La secrétaire-trésorière et  
directrice générale,

Claire Coulombe